



**Résultats du sondage de 2021
du Comité national de la condition féminine
concernant les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les Métallos**

Préparé par : Le Comité national de la condition féminine avec Adrie Naylor, représentante, Service de la recherche, de la politique publique et du soutien à la négociation du Bureau national canadien

Table des matières

Sommaire

Informations de base sur le sondage et les objectifs du rapport

SECTION 1 : Les répercussions de la pandémie sur le travail rémunéré

SECTION 2 : Les répercussions de la pandémie sur les services de garde d'enfants

2.1 Sommaire

2.2 Recommandations

SECTION 3 : Le travail non rémunéré à la maison

3.1 Sommaire

3.2 Recommandations

SECTION 4 : Les activités syndicales durant la pandémie

4.1 Sommaire

4.2 Recommandations

SECTION 5 : Les répercussions de la pandémie sur la santé mentale et les relations sociales

5.1 Sommaire

5.2 Commentaires des membres

5.3 Recommandations

SECTION 6 : La justice raciale durant la pandémie

6.1 Sommaire

6.2 Commentaires des membres

6.3 Recommandations

Conclusions

Annexe 1 : Sommaire des recommandations

Annexe 2 : Participation au sondage

Annexe 3 : Sondage

Sommaire

Le présent sondage, effectué au printemps et au début de l'été 2021, visait à évaluer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le travail rémunéré et non rémunéré de nos membres, leur participation syndicale et leur santé mentale. Le Comité national de la condition féminine du Syndicat des Métallos a demandé à mener le sondage parce qu'il s'inquiétait des répercussions sexospécifiques de la pandémie ainsi que du stress en découlant et des conséquences possibles sur les membres féminins de notre syndicat.

Le sondage s'est penché sur les façons dont la pandémie touchait les membres dans cinq principaux domaines :

1. le travail rémunéré;
2. le travail non rémunéré (comme la garde des enfants et d'autres travaux dans la maison) et les loisirs;
3. la participation des membres aux activités syndicales, notamment leur candidature à des postes électifs;
4. la santé mentale;
5. les opinions et la qualité de vie relativement à la violence et l'injustice raciales, et la lutte pour la justice raciale.

Le rapport comprend trois annexes. La première résume les recommandations qu'a formulées le Comité national de la condition féminine après avoir pris connaissance des résultats du sondage. La deuxième examine la participation des Métallos au sondage. La troisième comprend les questions posées dans le sondage.

Le sondage fournit des renseignements critiques sur la façon dont le travail des membres a été organisé pendant la pandémie. Bien que la plupart des employeurs aient donné un compte rendu du nombre d'employés mis à pied et de la durée de cette période, ils n'ont pu nous dire le nombre de membres qui travaillaient à distance dans une certaine mesure. Le présent sondage le fait.

Le sondage a également permis de recueillir des informations sur le travail non rémunéré et les loisirs au sein des ménages. Les résultats révèlent non seulement comment le travail était partagé avant la pandémie, mais également si les Métallos ont effectué plus de travail non rémunéré, tout particulièrement la garde des enfants, puisque les écoles et les garderies étaient fermées et que les autres modes plus informels de garde avaient été interrompus.

Comme le soupçonnait le Comité national de la condition féminine, le travail non rémunéré à la maison, y compris la garde des enfants, n'était pas partagé

équitablement au sein des ménages. Bien que la pandémie ait engendré du stress pour tous les Métallos, de nombreuses tâches domestiques demeurent de manière disproportionnée la responsabilité des femmes¹. La charge de travail non rémunéré de certains membres était considérablement plus lourde, ceux-ci ayant indiqué qu'ils devaient se donner beaucoup de mal pour essayer de gérer l'excédent de stress et de responsabilités à la maison dans un contexte où les soutiens offerts aux familles par les employeurs, le gouvernement et les localités étaient rares. De nombreux membres ont précisé que leurs employeurs n'avaient fait preuve d'aucune souplesse et que leur travail rémunéré avait aussi augmenté durant la pandémie. Les membres ont décrit leur état mental général comme étant désespéré. Ce stress était exacerbé par des témoignages de solitude et d'isolement, ainsi que par les répercussions sur la santé mentale de la violence raciale qui s'est amplifiée pendant la pandémie.

Notre syndicat se soucie des expériences des membres dans le lieu de travail *et* de leurs expériences à la maison, puisque nos vies ne s'arrêtent pas à la fin de la journée de travail. Les Métallos comprennent que le syndicat a un rôle important à jouer dans l'avancement d'objectifs progressifs tant au travail qu'à l'extérieur du lieu de travail, et c'est pourquoi nous appuyons les campagnes pour des services de garde universels et de haute qualité, contre la violence faite aux femmes, pour la justice raciale et environnementale, et pour la santé et la sécurité au travail. Les résultats du présent sondage font ressortir la nécessité de continuer à faire le lien entre les iniquités au travail et à la maison, et à trouver des moyens créatifs d'y remédier.

Merci à tous les Métallos qui ont répondu au sondage, aux militantes et militants et aux représentantes et représentants qui ont collaboré à le promouvoir et à encourager les membres à le remplir, ainsi qu'aux membres du personnel qui ont participé à sa conception et à l'analyse des résultats.

¹ On a demandé aux répondantes et répondants de fournir leur identité de genre. Comme le montre l'annexe 1, certains membres se sont identifiés comme étant non binaires ou du troisième genre. Cependant, le taux de réponses de la part des membres s'identifiant comme non binaires ou du troisième genre était trop faible pour tirer des conclusions générales sur leur expérience durant la pandémie. C'est pourquoi tout au long du rapport nous parlons souvent des «hommes» et des «femmes», sans toutefois vouloir supprimer les expériences des personnes dont les identités de genre peuvent ne pas entrer dans ces catégories.

Informations de base sur le sondage et les objectifs du rapport

À la fin de mars 2021, le Bureau national canadien du Syndicat des Métallos a lancé un sondage national en ligne, interrogeant des membres de tous les genres sur leurs expériences pendant la pandémie de COVID-19. Le Comité national de la condition féminine du syndicat a entrepris le sondage parce qu'il se soucie des répercussions de la pandémie sur la capacité des femmes à assumer des rôles de premier plan au sein du syndicat. Au milieu de 2020, les recherches indiquaient un important recul relativement à l'accès à des services de garde, le début d'une «récession au féminin» et la possibilité d'une deuxième pandémie de troubles de santé mentale. C'était aussi l'été où George Floyd a été assassiné par un policier de Minneapolis – un des nombreux meurtres de personnes racisées par la police – et où d'autres formes de racisme lié à la pandémie se sont présentées. Le Comité voulait connaître les répercussions de ces événements sur les membres afin de s'en servir pour orienter son travail.

Quatre cent soixante-cinq (465) Métallos canadiens ont répondu au sondage. Nous avons demandé aux membres de fournir certaines informations que le syndicat n'a pas l'habitude de recueillir. En plus de les interroger sur l'endroit où ils vivent et l'industrie où ils travaillent, on leur a demandé de nous divulguer leurs genre, âge, orientation sexuelle et situation familiale, et s'ils s'identifiaient comme personnes racisées, autochtones ou handicapées. Le fait de recueillir ces informations nous permet d'étudier les répercussions de la COVID-19 (et d'autres problèmes) sous l'angle de l'équité.

Nous avons obtenu des réponses de membres de la plupart des provinces et des territoires, à l'exception de l'Î.-P.-É., du Yukon et des T.-N.-O. Quasiment les deux tiers des réponses provenaient de l'Ontario. Le plus grand groupe de répondants travaille dans l'éducation (un peu plus de 40%), mais nous avons reçu des réponses de nombreux autres secteurs également, dont un grand nombre des télécommunications, de la fabrication, des soins de santé et des secteurs syndiqués. Environ deux tiers des personnes qui ont rempli le sondage s'identifiaient comme femmes.

Une présentation initiale des résultats du sondage a eu lieu en novembre 2021 au cours d'une conférence virtuelle sur le thème *La solidarité en temps difficiles*. Le Comité national de la condition féminine s'est ensuite réuni les 10 et 11 mars 2022 afin d'examiner et d'analyser les résultats du sondage et de formuler des recommandations concernant les mesures que peut prendre le Syndicat des Métallos pour remédier aux problèmes que le rapport soulève.

Le sondage et les recommandations seront aussi soumis aux directeurs canadiens, au personnel du Bureau national canadien, aux représentantes et représentants affectés au service, au Comité national sur la santé et la sécurité, au Comité autochtone national et au Groupe de travail national sur la lutte contre le racisme.

SECTION 1 : Les répercussions de la pandémie sur le travail rémunéré

Dans le sondage, on a demandé aux Métallos s'ils avaient été mis à pied à un moment donné pendant la pandémie et si cette situation avait influé sur leur participation aux activités du syndicat. Le sondage visait également à déterminer si les Métallos qui n'avaient pas été mis à pied travaillaient à distance. Trente-quatre (34) personnes sur les 465 répondants avaient été mises à pied à un moment ou à un autre pendant la pandémie, soit un peu plus de 7% des membres qui ont répondu au sondage. Sur ces 34 personnes, 22 (ou un peu moins de 65%) avaient repris le travail au moment où elles y ont répondu. La participation aux activités syndicales des travailleuses et travailleurs mis à pied était répartie équitablement, 47% ayant pris part à des activités ou à des travaux du syndicat pendant leur mise à pied contre 53% qui ne l'ont pas fait.

Pendant la pandémie, plus des trois quarts des répondants au sondage ont travaillé à la maison à un moment ou à un autre. Au moment de répondre au sondage, près de 60% travaillaient exclusivement à la maison.

À l'heure actuelle, laquelle des réponses ci-dessous décrit le mieux où vous travaillez présentement?	% des répondants
J'effectue toutes mes heures de travail à mon domicile	59%
J'effectue toutes mes heures de travail à mon lieu de travail	27%
Je travaille en partie à mon domicile et en partie à mon lieu de travail	14%

On a demandé aux Métallos de comparer le temps qu'ils avaient consacré à des activités liées au travail avant et pendant la pandémie. Pour la plupart, les répondants consacraient environ la même quantité de temps à leur travail, bien que plus d'un tiers indiquaient qu'ils travaillaient un peu plus ou beaucoup plus. Très peu de répondants travaillaient moins. Évidemment, les gens se déplaçaient beaucoup moins souvent vu qu'ils étaient très nombreux à travailler chez eux. Près de 60% des répondants ont indiqué qu'ils se déplaçaient un peu moins ou beaucoup moins.

Quantité de travail effectué dans le cadre de votre emploi habituel :

Beaucoup plus	Un peu plus	Environ la même quantité	Un peu moins	Beaucoup moins	Sans objet
14%	24%	52%	5%	2%	3%

SECTION 2 : Les répercussions de la pandémie sur les services de garde d'enfants

Presque les deux tiers des Métallos interrogés sont mariés ou conjoints de fait. Entre 41% et 48% vivent avec leurs enfants. Un peu plus d'un tiers des répondants au sondage ont des enfants de moins de 17 ans (dans tous les cas ci-dessous, le mot «enfants» signifie des "enfants de moins de 17 ans").

Parmi les répondants qui ont des enfants, plus de 80% ont indiqué que leurs enfants fréquentaient l'école avant la pandémie. Un nombre quasi égal étudiait en ligne seulement, étudiait partiellement en ligne et partiellement en personne, et étudiait seulement en présentiel à l'école. Une petite minorité étudiait à la maison dans le cadre d'une cellule d'apprentissage. Cette situation pourrait refléter les préférences des parents, mais aussi des différences régionales et provinciales en ce qui concerne à la fois la propagation de la pandémie et les politiques provinciales ou régionales. Dans une grande mesure, cette question ne donne qu'un aperçu au moment où la personne a rempli le sondage et pourrait ne pas être le reflet de la pandémie dans son ensemble.

Avant la pandémie, environ la moitié des répondants avec des enfants avait recours à un type ou un autre de services de garde. Parmi les personnes qui le faisaient, près de 70% mettaient leurs enfants à la garderie. Un changement s'est toutefois produit durant la pandémie. En effet, presque les trois quarts des personnes avec des enfants ont indiqué qu'elles n'utilisaient pas «actuellement» de services de garde. Plus de 60% de ces répondants ont précisé qu'ils n'avaient pas eu un accès continu à des services de garde pendant la pandémie. Sachant que la plupart des membres qui ont répondu au sondage n'étaient pas en mise à pied, nous pouvons présumer que la majorité de ceux qui ont des enfants devait concilier la garde des enfants et le travail rémunéré. Certains résultats qui suivront expliqueront comment ils géraient la situation.

Puisque nous avons interrogé les répondants sur leur genre et leur identification à d'autres groupes revendiquant l'égalité, nous pouvons nous pencher sur la répartition des services de garde (et d'autres types de soins et de travail non rémunéré au sein des ménages) sous l'angle de l'équité. Par exemple, presque 14% des femmes ayant des enfants ont déclaré prendre soin d'eux à plein temps, mais moins de 3% des hommes ayant des enfants ont indiqué le faire également. En examinant la situation différemment, moins de 1% des femmes ont dit que leur partenaire prenait soin des enfants à plein temps, alors que 23% des hommes ont répondu que leur partenaire le faisait. Fait intéressant, un groupe légèrement plus grand d'hommes et de femmes (un peu plus de 28% et 26% respectivement) a précisé qu'ils partageaient les responsabilités liées à la garde des enfants avec leur partenaire. Dans les réponses, nous pouvons certainement constater la division entre les genres en ce qui a trait à la personne qui avait à jongler entre le travail et la garde des enfants. Plus de 25% des

femmes avec des enfants ont fait savoir qu'elles s'en occupaient tout en travaillant ou qu'elles travaillaient pendant que les enfants dormaient. Moins de 8% des hommes ont répondu la même chose.

Ces conclusions confirment une partie de ce que nous savons au sujet du partage des responsabilités liées à la garde des enfants au sein des ménages dans notre société. Cependant, il importe de tenir compte des nombreuses raisons pour lesquelles les responsabilités liées à la garde des enfants pourraient être ainsi partagées, notamment :

- les notions préconçues quant à la personne à qui il incombe de prendre soin des enfants;
- les notions préconçues relativement à la personne dont le travail doit avoir priorité;
- la plus grande ou plus faible «souplesse» qu'offrent divers types de travail;
- les différences sexospécifiques entre qui est mis à pied et qui peut travailler à la maison (c.-à-d. qui est là pour s'occuper physiquement des enfants).

Récapitulation de la répartition entre les genres (incluant seulement les personnes avec des enfants de moins de 17 ans)

Femmes seulement :

Gestion de la garde des enfants à domicile pendant la pandémie	Pourcentage des répondants
Je prends soin des enfants à plein temps	14%
Ma (mon) partenaire prend soin des enfants à plein temps	1%
Nous nous partageons la tâche de prendre soin des enfants	25%
Je prends soin des enfants pendant que je travaille	23%
Je travaille pendant que les enfants dorment	2%
Les sœurs ou frères plus âgés prennent soin des plus jeunes	3%
Une autre personne prend soin des enfants pendant que je travaille	4%
Les enfants prennent soin d'eux-mêmes pendant que je travaille	23%
Autre combinaison	5%

Hommes seulement :

Gestion de la garde des enfants à domicile pendant la pandémie	Pourcentage de répondants
Je prends soin des enfants à plein temps	3%
Ma (mon) partenaire prend soin des enfants à plein temps	23%
Nous nous partageons la tâche de prendre soin des enfants	28%
Je prends soin des enfants pendant que je travaille	5%
Je travaille pendant que les enfants dorment	3%
Les sœurs ou frères plus âgés prennent soin des plus jeunes	3%
Une autre personne prend soin des enfants pendant que je travaille	15%
Les enfants prennent soin d'eux-mêmes pendant que je travaille	21%
Autre combinaison	0%

Recommandations :

Le Comité national de la condition féminine exprime ses préoccupations au sujet de la perte par les unités et les sections locales de la contribution des parents et des proches aidants (principalement des femmes) en raison de la charge de travail qu'a ajoutée la pandémie. De plus, nous encourageons d'autres dirigeantes et dirigeants à exprimer leurs préoccupations dans les publications du Syndicat des Métallos afin de renforcer le rôle des femmes dans notre syndicat et d'encourager un plus grand nombre d'entre elles à briguer des postes de premier plan.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse à ce défi par la négociation collective, en :

- Négociant des modalités de travail variables afin que les parents puissent adapter leurs heures de travail de façon à pouvoir répondre aux besoins de leurs familles.
- Élaborant des directives ou politiques de négociation sur des questions comme un nombre minimum de congés payés et leur utilisation pour les soins familiaux et les urgences familiales; en remédiant à la perte d'ancienneté, de pensions et d'admissibilité aux avantages sociaux que subissent les femmes en raison d'absences du travail ou de report de leur retour au travail dus à la pandémie.

- Évaluant toutes les revendications (de la section locale et de l'employeur) afin de déterminer si elles ont une incidence négative sur les travailleuses en tant que groupe.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'éducation, en :

- Incluant du contenu dans les cours *Les principaux dirigeants et responsables syndicaux à l'œuvre* sur la planification d'activités afin que les heures de début et de fin permettent aux femmes et à tous les parents/proches aidants de participer, et sur la façon dont les activités virtuelles et hybrides peuvent éliminer les obstacles à la participation des membres.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'entremise de nos propres structures et politiques internes, en :

- Planifiant les activités syndicales de façon à ce que les heures de début et de fin permettent aux femmes et à tous les parents/proches aidants d'y participer.
- Permettant aux membres de prendre part aux activités syndicales virtuelles et en personne.
- Incorporant à l'ordre du jour du Congrès national d'orientation de 2023 une séance plénière sur la sécurité/l'indépendance économique des femmes, que le Comité national animerait.
- Diffusant les résolutions à soumettre au congrès international et au congrès national d'orientation sur :
 - le nombre minimum de congés payés et leur utilisation pour les soins familiaux et les urgences familiales;
 - la nécessité de remédier à la perte d'ancienneté, de pensions et d'admissibilité aux avantages sociaux que subissent les femmes en raison d'absences du travail ou du report de leur retour au travail dus à la pandémie;
 - l'équité salariale;
 - le renforcement du respect à l'égard des carrières de femmes et de leur sécurité/indépendance économique.

SECTION 3 : Le travail non rémunéré à la maison

Au-delà de la garde des enfants, les données que nous avons recueillies grâce au sondage nous permettent d'examiner la répartition de nombreux types de travail non rémunéré effectué à la maison. Nous nous sommes penchés sur les personnes qui effectuent ce travail et la façon dont le travail a lui-même changé au cours de la pandémie.

Aux fins du présent rapport, nous avons divisé le travail non rémunéré à la maison en trois catégories :

1. Cuisiner, faire l'épicerie, faire l'entretien ménager et la lessive.
2. Faire les réparations dans la maison et entretenir la cour.
3. Tâches liées aux enfants (les aider à faire leurs travaux scolaires, loisirs avec les enfants, autres responsabilités liées à la garde des enfants).

Cuisiner, faire l'épicerie, faire l'entretien ménager et la lessive

Genre	% «moi surtout» avant la pandémie	% «moi surtout» pendant la pandémie	% changement
Femmes	50%	51%	Augmentation de 3%
Hommes	19%	26%	Augmentation de 32%
Non binaires	25%	25%	Aucun changement
Préfèrent ne rien dire	28%	31%	Augmentation de 10%

Genre	% «environ 50/50» avant la pandémie	% «environ 50/50» durant la pandémie	% changement
Femmes	36%	31%	Diminution de 13%
Hommes	40%	35%	Diminution de 12%
Non binaires	63%	75%	Diminution de 20%
Préfèrent ne rien dire	53%	47%	Diminution de 11%

Faire les réparations dans la maison et entretenir la cour

Genre	% «moi surtout» avant la pandémie	% «moi surtout» durant la pandémie	% changement
Femmes	14%	16%	Augmentation de 14%
Hommes	70%	69%	Diminution de 2%
Non binaires	0%	0%	Aucun changement
Préfèrent ne rien dire	11%	11%	Aucun changement

Genre	% «environ 50/50» avant la pandémie	% «environ 50/50» durant la pandémie	% changement
Femmes	25%	23%	Diminution de 8%
Hommes	13%	15%	Augmentation de 15%
Non binaires	75%	75%	Aucun changement
Préfèrent ne rien dire	56%	56%	Aucun changement

Tâches liées aux enfants (les aider à faire leurs devoirs, jouer avec les enfants, s'occuper des autres besoins des enfants)

Genre	% «moi surtout» avant la pandémie	% «moi surtout» pendant la pandémie	% changement
Femmes	17%	16%	Diminution de 5%
Hommes	8%	4%	Diminution de 5%
Non binaires	0%	0%	Aucun changement
Préfèrent ne rien dire	4%	4%	Aucun changement

Genre	% «environ 50/50» avant la pandémie	% «environ 50/50» durant la pandémie	% changement
Femmes	21%	20%	Diminution de 6%
Hommes	24%	18%	Diminution de 25%
Non binaires	50%	50%	Aucun changement
Préfèrent ne rien dire	15%	15%	Aucun changement

La façon dont les tâches domestiques étaient partagées durant la pandémie n'a pas beaucoup changé, malgré le fait qu'un grand nombre de personnes travaillaient à la maison. Les femmes ont continué d'assumer la responsabilité des tâches qu'elles effectuaient essentiellement avant la pandémie, notamment la cuisine, l'entretien ménager, la lessive et l'épicerie. En fait, pendant toute la pandémie, plus de la moitié des répondantes s'occupaient principalement de ces tâches, et tant les hommes que les femmes ont confirmé que le partage des tâches dans la maison était moins équitable.

L'examen des responsabilités «masculines» plus traditionnelles, notamment l'entretien de la cour et les réparations dans la maison, a permis de cerner une tendance similaire : il y a eu peu de changement dans la façon dont ces tâches étaient partagées.

Il convient de noter qu'une exception importante à cette tendance concerne les tâches liées aux enfants. Durant la pandémie, ces responsabilités entre les hommes et les femmes étaient réparties moins équitablement. Beaucoup moins d'hommes ont mentionné assumer principalement la responsabilité liée à ces tâches, mais non pas parce que ces tâches étaient partagées plus équitablement. Le nombre d'hommes ayant indiqué que ces tâches étaient partagées équitablement avec leurs partenaires a diminué de plus de 25%. Les femmes ont également fait état d'une diminution. Ces données reflètent ce que les répondantes et répondants ont déclaré au sujet du partage de la garde des enfants pendant les heures de travail.

Intensification du travail non rémunéré

On a demandé aux membres, comparativement à avant la pandémie, combien de temps ils consacraient maintenant aux tâches domestiques. Les résultats du sondage révèlent que les tâches domestiques, dans l'ensemble, ont augmenté (c.-à-d. exigent plus de leur temps), en particulier dans le cas des femmes, et tout spécialement en ce qui a trait à la garde des enfants.

Cuisine et préparation des repas :

	Un peu plus ou beaucoup plus	À peu près autant	Un peu moins ou beaucoup moins	Sans objet
Total des répondants	46%	45%	7%	2%
Femmes seulement	49%	42%	7%	1%
Hommes seulement	41%	51%	6%	2%
Personnes non binaires seulement	20%	40%	20%	20%

Entretien ménager :

	Un peu plus ou beaucoup plus	À peu près autant	Un peu moins ou beaucoup moins	Sans objet
Total des répondants	40%	53%	7%	0%
Femmes seulement	46%	46%	8%	0%
Hommes seulement	24%	70%	5%	1%
Personnes non binaires seulement	40%	60%	0%	0%

Garde des enfants* :

*Il convient de noter que nous n'avons pas inclus ici les réponses des personnes qui ont répondu «Sans objet», mais seulement celles des personnes qui ont des responsabilités liées à la garde des enfants.

	Un peu plus ou beaucoup plus	À peu près autant	Un peu moins ou beaucoup moins
Tous les répondants	52%	32%	2%
Femmes seulement	64%	24%	12%
Hommes seulement	22%	56%	22%
Personnes non binaires seulement	0%	100%	0%

Recommandations :

Le Comité national de la condition féminine du Syndicat des Métallos veut que la question de la responsabilité disproportionnée du travail non rémunéré qu'assument les femmes fasse davantage partie des discussions syndicales, notamment celles sur les priorités en matière de négociation collective.

Nous recommandons que le Syndicat des Métallos réagisse en adoptant une approche stratégique qui permettra d'améliorer le niveau de vie dans les industries et les lieux de travail à prédominance féminine et qui comprendra :

- L'affectation de ressources pour appuyer la négociation et accroître le pouvoir du syndicat dans les secteurs non traditionnels des Métallos.
- Le recours à des campagnes visant à mettre fin à l'arbitrage obligatoire dans le secteur des soins de santé afin de pouvoir réaliser de meilleurs gains pour ce secteur à prédominance féminine.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'éducation, en :

- Continuant d'inclure le contenu du module *Négocier l'égalité* dans notre cours principal *Négocier pour gagner*.
- Offrant le module *Négocier l'égalité* en tant qu'atelier à des conférences.
- Adaptant le module *Négocier l'égalité* pour les cours s'adressant aux représentantes et représentants syndicaux afin de les aider à voir leur travail sous l'angle de la pleine égalité;
- Ajoutant le module *Négocier l'égalité* aux cours *Les principaux dirigeants et responsables syndicaux à l'œuvre*, en particulier en ce qui a trait à la planification d'activités syndicales de façon à répondre aux besoins de la vie familiale, y compris la vie familiale sans enfant.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'entremise de nos propres structures et politiques internes, en prenant toutes les mesures possibles pour s'assurer que la vie syndicale tienne compte de la vie familiale, en particulier parce qu'il pourrait s'agir d'un moyen de contrer ce qui semble être de l'apathie de la part des membres.

SECTION 4 : Activités syndicales durant la pandémie

Une des principales préoccupations du Comité national de la condition féminine était de savoir si la pandémie nuisait à la participation des femmes dans notre syndicat. On a demandé aux membres combien de temps, comparativement à avant la pandémie, ils consacraient aux activités syndicales.

Activité	Un peu plus ou beaucoup plus	À peu près autant	Un peu moins ou beaucoup moins	Sans objet
Assister aux réunions ou activités syndicales	13%	32%	33%	23%
Tâches liées à votre fonction de membre de comité	10%	21%	18%	51%
Responsabilités à titre de délégué(e)	11%	16%	10%	64%
Tâches liées à votre fonction de responsable de section locale	10%	14%	11%	64%
Renseigner vos collègues, vos amis et votre famille sur le syndicat	22%	31%	26%	21%

Dans ce contexte, aucune tendance claire ne ressort. En ce qui concerne les personnes qui assument des rôles électifs, le travail semble s'être poursuivi sans changement. Nous avons constaté la plus importante diminution dans la participation aux réunions ou activités syndicales, peut-être parce que moins de réunions et d'activités ont eu lieu durant la pandémie. Il importe de noter que la plupart des femmes (près de 75%) ont répondu «Sans objet» à la majorité de ces questions, ce qui signifie qu'elles n'occupent pas ces postes.

Groupe	Un peu plus ou beaucoup plus	À peu près autant	Un peu moins ou beaucoup moins	Sans objet
Femmes	6%	10%	11%	73%
Hommes	21%	24%	14%	41%
Travailleur(se)s non binares	0%	20%	0%	80%
Travailleur(se)s racisé(e)s	1%	10%	12%	77%
Travailleur(se)s autochtones	8%	25%	33%	33%
Travailleur(se)s handicapé(e)s	5%	11%	19%	65%
Travailleur(se)s ayant des enfants de moins de 17 ans	11%	15%	13%	61%

On a demandé aux membres, comparativement à leurs plans avant la pandémie, quelles étaient les chances qu'ils posent leur candidature à un poste électif au sein de leur section locale. La pandémie ne semble pas avoir influé sur la possibilité que les répondants briguent un poste électif (en gardant à l'esprit qu'un grand nombre d'entre eux ne songe pas à le faire de toute façon).

Groupe	Plus grandes	Les mêmes	Moins grandes	Nulles
Tous les répondants	7%	34%	9%	50%
Femmes	7%	31%	7%	55%
Hommes	7%	40%	13%	40%
Travailleur(se)s non binaires	0%	40%	20%	40%
Travailleur(se)s racisé(e)s	5%	28%	11%	56%
Travailleur(se)s autochtones	8%	33%	25%	33%
Travailleur(se)s handicapé(e)s	16%	16%	11%	57%
Travailleur(se)s ayant des enfants de moins de 17 ans	5%	39%	11%	45%

Recommandations :

Même si le comité a été rassuré de constater que l'incidence négative n'a pas été plus grande sur les femmes souhaitant se présenter comme candidates à des postes électifs, le comité était très inquiet de voir que la plupart des femmes qui ont répondu au sondage (73%) ne témoignait aucun intérêt à le faire.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'intermédiaire de nos propres structures et politiques internes, en :

- S'engageant dans une campagne rigoureuse afin d'encourager les femmes à poser leur candidature à des postes électifs à tous les échelons du syndicat.
- Prenant toutes les mesures possibles pour intégrer la vie familiale au cœur de notre perception de l'engagement syndical afin d'accroître la participation et d'affaiblir l'apathie (qui pourrait avoir trait à l'inaccessibilité des activités syndicales).
- Encourageant les sections locales à incorporer la couverture des frais de garde d'enfants/garde familiale dans leurs règlements, notamment en diffusant des

exemples courants de règlements de sections locales afin que d'autres puissent s'en inspirer, et de l'information à grande échelle sur le programme de remboursement des frais de garde familiale du FEFC.

- Encourageant les sections locales à permettre aux membres d'assister à certaines ou à l'ensemble des réunions des membres par Zoom.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par des recherches et la gestion de données, en :

- Recueillant des informations sur la démographie des dirigeantes et dirigeants et des membres des sections locales au Canada sur une base annuelle et continue, et en les analysant.
- Demandant des enquêtes par sondages professionnels auprès des membres afin de connaître plus à fond les opinions des membres sur diverses questions.

SECTION 5 : Les répercussions de la pandémie sur la santé mentale et les relations sociales

Un aspect très préoccupant qui est ressorti de ce sondage réside dans les répercussions de la pandémie sur la santé mentale des Métallos. On a demandé aux membres d'évaluer les éléments suivants comparativement aux niveaux avant la pandémie, et les résultats ci-dessous montrent à quel point la santé mentale en général s'est grandement détériorée.

	Beaucoup mieux	Un peu mieux	À peu près le(la) même	Pire	Bien pire	Sans objet
Votre niveau de stress	4%	6%	19%	40%	31%	0%
Votre santé mentale en général	4%	5%	20%	44%	27%	0%
Votre relation avec votre partenaire	5%	15%	39%	13%	5%	23%
Votre relation avec vos enfants	3%	13%	35%	6%	1%	42%

Les Métallos de tous les groupes revendiquant l'égalité ont signalé en grande majorité une importante détérioration comparativement à avant la pandémie.

Groupe	Beaucoup mieux ou un peu mieux	À peu près le(la) même	Pire ou bien pire
Femmes	11%	19%	70%
Hommes	5%	24%	71%
Travailleur(se)s non binaires	0%	20%	80%
Travailleur(se)s racisé(e)s	15%	20%	65%
Travailleur(se)s autochtones	8%	25%	67%
Travailleur(se)s handicapé(e)s	19%	14%	68%
Travailleur(se)s ayant des enfants de moins de 17 ans	6%	17%	76%

Commentaires des membres sur la santé mentale

Des centaines de membres ont ajouté leurs propres commentaires lorsqu'on les a interrogés sur les répercussions de la pandémie sur la santé mentale. La présente sélection de commentaires (anonymes) rend compte des préoccupations dont ils nous ont fait part. Les commentaires ont été remaniés afin d'en modifier la longueur et d'en assurer la clarté.

«Anxiété, dépression, isolement, désir d'interaction sociale, perte d'activités précieuses, inquiétude au sujet de la santé des membres de la famille, colère en raison des comportements ou décisions d'autres personnes, frustration, sentiment d'impuissance, apathie.»

«Aucune démarcation entre le travail et la vie personnelle; sentiment d'isolement; anxiété accrue et sentiments de désespoir; crises d'anxiété plus fréquentes; pertes de sommeil et d'appétit entraînant une dégradation de l'état de santé physique.»

«Je n'arrivais pas à répondre aux exigences du travail et à prendre soin de mon jeune enfant atteint de TDAH. Mon horaire a été modifié pendant deux mois seulement. Autrement, on s'attend à ce que je travaille mes heures régulières tout en prenant soin de mon enfant. Mon employeur suit de près mes activités sur Microsoft Teams et on me donne l'impression de ne pas être à la hauteur si je prends du temps pour aider mon enfant avec ses études en ligne. C'est l'enfer. J'ai constamment de la difficulté à dormir parce que je suis préoccupée par le travail.»

«Je m'inquiète au sujet de la santé de ma famille, de l'avenir, de ma sécurité d'emploi et de mon gagne-pain. Mes crises d'anxiété préexistantes sont beaucoup plus fréquentes et intenses. Je me sens épuisée et exténuée. J'ai trois enfants de moins de sept ans. Pendant la pandémie, je n'ai pas eu accès à des services de garde durant des mois, et il m'a fallu jongler entre l'école en personne et l'école virtuelle en raison des modifications apportées aux lois provinciales et des éclosions de cas de COVID dans les classes de mes enfants. Mes collègues et mes superviseurs n'ont aucune idée de ce que c'est que d'essayer de travailler tout en prenant soin de jeunes enfants, et ils ne témoignent aucune indulgence compte tenu du fait que j'effectue la plus grande partie de mon travail au milieu de la nuit parce que, souvent, je n'arrive pas à tout faire durant la journée en raison de mes responsabilités liées à la garde des enfants. Alors que j'écris ceci, toute ma famille est en auto-isolement à cause de cas de COVID à l'école de mes enfants, et je travaille toujours à plein temps. Je prends soin des enfants toute la journée et je travaille toute la nuit.»

«Je n'arrive pas à voir la lumière au bout du tunnel.»

«J'ai perdu deux de mes proches, qui vivaient tous deux à l'extérieur du pays. Ma santé mentale en a beaucoup souffert. Je n'arrive pas à composer avec ma perte et à me

sortir de cet état dépressif. Je me sens affaiblie et seule. Je ne sais pas quoi faire. Je vis constamment dans la peur de perdre mon emploi, ce qui est terrifiant pour une mère monoparentale. J'avais beaucoup d'ambition et d'objectifs, et je voulais progresser dans ma carrière, mais tout ce qui s'est passé m'a vraiment fait régresser. J'ai l'impression d'être tellement loin d'où j'étais avant la pandémie.»

«Assumant un rôle en santé et en sécurité, mon travail a augmenté de manière exponentielle. Cette charge accrue qui n'est ni reconnue ni rémunérée me donne l'impression que mon employeur ne me considère pas à ma juste valeur. J'ai songé à chercher du travail ailleurs.»

«J'ai quitté mon emploi après que mon employeur m'a suggéré de me trouver une gardienne et qu'il a voulu changer mon contrat de plein temps à temps partiel. Maintenant, j'ai trois emplois, tous de courte durée.»

«J'ai trouvé difficile de ne pas voir ma famille et mes amis, mais le fait de travailler à la maison a amélioré ma santé mentale. J'ai gagné du temps en n'ayant plus besoin de me déplacer et j'ai plus d'énergie à la fin de la journée. Je peux mieux adapter ma journée à ma façon de travailler. Plutôt que de continuer à travailler pendant l'heure du dîner, je peux effectuer des travaux ménagers ou me reposer. En fait, j'ai réussi à trouver le temps de m'asseoir et de lire un bon livre, ce qui m'a fait beaucoup de bien.»

Recommandations :

Le Comité national de la condition féminine croit que notre syndicat doit prendre des mesures concertées à tous les échelons de notre organisation en vue d'assurer une meilleure santé mentale.

Nous recommandons que le Syndicat des Métallos réagisse en encourageant les sections locales à atténuer certaines des répercussions de la pandémie sur la négociation collective, en :

- Préparant et diffusant dans chaque district des modèles de dispositions contractuelles sur l'accès à des congés de maladie payés et à des prestations d'invalidité de courte durée et le droit de se déconnecter (électroniquement) du travail, et en prenant d'autres mesures permettant de rehausser la souplesse dans le lieu de travail, et non pas la souplesse des travailleuses et travailleurs.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'action politique et l'établissement de liens communautaires, en :

- Demandant au gouvernement de bonifier le financement accordé aux groupes communautaires œuvrant pour la santé mentale; d'introduire une meilleure

législation sur les augmentations des loyers, les expulsions et les questions générales de justice en matière de logement; de mettre fin à la précarité financière par l'élargissement de l'admissibilité aux prestations d'assurance emploi, d'établir un revenu vital de base garanti et d'adopter un plan national d'action contre la violence faite aux femmes.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'éducation, en :

- Offrant plus souvent l'atelier *Des moyens pratiques pour les sections locales de protéger la bonne santé mentale de leurs membres*, ainsi qu'à la Conférence nationale sur la condition féminine de 2022.
- Intégrant l'outil éducatif au site Web et en le promouvant sur les médias sociaux.
- Promouvant la participation au cours de plusieurs jours du syndicat sur la santé mentale.
- Encourageant les sections locales à former des intervenantes auprès des femmes/en matière d'équité, des déléguées sociales ou des intervenantes syndicales et communautaires.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'entremise de nos propres structures et politiques internes, en :

- Créant une page Web qui comprendra une liste complète des ressources communautaires liées au bien-être mental, et en établissant le lien avec le travail des délégués.

SECTION 6 : La justice raciale durant la pandémie

Pendant la pandémie, des événements comme le meurtre de George Floyd, les décès de Regis Korchinski-Pacquet et de Joyce Echaquan, et les conflits touchant les Wet'suwet'en, les Six Nations de Grand River et la Première Nation Sipekne'katic ont amplifié la lutte pour la justice raciale. Très récemment s'est ajouté le traumatisme de la découverte de restes de milliers d'enfants autochtones à des sites d'anciens «pensionnats». Le sondage interrogeait les membres sur les répercussions possibles de ces événements sur leur travail rémunéré, leur participation aux activités du syndicat, leur santé mentale et leurs relations avec leurs familles et leurs amis.

Dans l'ensemble, les répondants ont mentionné que ces événements avaient eu peu de répercussions sur leur travail rémunéré. Cependant, plus de la moitié d'entre eux ont fait part de certaines ou d'importantes répercussions sur leur santé mentale, et une grande majorité ont signalé des répercussions sur leurs relations avec leurs familles et leurs amis. En examinant les réponses de divers sous-groupes, plus de 50% de tous les répondants de chaque groupe ont signalé que ces événements avaient eu des répercussions sur leur santé mentale. Les groupes qui ont déclaré en avoir subies le plus sont les travailleuses et travailleurs qui s'identifient comme étant handicapés (84% ont indiqué que leur santé mentale était affectée), comparativement à 70% pour les travailleuses et travailleurs racisés et 69% pour les femmes.

Pour la plupart des répondants, ces événements n'avaient aucunement réduit leur capacité à accepter du travail rémunéré ou du travail du syndicat.

	Répercussions majeures	Quelques répercussions	Aucune répercussion	Préfère ne rien dire
Sur votre travail rémunéré	5%	15%	73%	6%
Sur votre capacité à accepter du travail rémunéré	2%	6%	85%	7%
Sur votre capacité à accepter du travail du syndicat	4%	8%	80%	8%
Sur votre santé mentale	16%	48%	31%	5%
Sur vos relations avec votre famille et vos amis	9%	30%	55%	5%

Commentaires des membres sur la justice raciale

Des douzaines de membres ont ajouté leurs propres commentaires sur les répercussions de la pandémie du point de vue du racisme et de la justice raciale. Cette sélection de commentaires (anonymes) rend compte des préoccupations dont ils nous ont fait part. Les commentaires ont été remaniés afin d'en modifier la longueur et d'en assurer la clarté.

«Je ressens de l'anxiété quand je pense aux injustices auxquelles d'autres personnes font face et à la façon dont la COVID les amplifie. Ne pouvant passer du temps de qualité avec ma famille et mes amis, j'ai l'impression de ne pas pouvoir leur en parler parce que nos relations par téléphone ne sont pas suffisamment profondes pour le faire de manière constructive s'ils ne sont pas d'accord avec moi. Par conséquent, je n'essaie pas de leur faire comprendre mon point de vue parce que je ne veux pas que le fossé engendré par la COVID se creuse davantage.»

«Je ne ressens plus le besoin de socialiser. En réalité, je préfère demeurer seule. J'appréhende les appels téléphoniques et les rendez-vous. Je suis toujours négative. Je suis d'origine asiatique et, face à toute la haine contre les Asiatiques actuellement, je me sens vraiment inconfortable et comme une cible ambulante.»

«Je me sens coupable d'avoir une vie privilégiée alors que d'autres souffrent. Je ne sais pas quoi faire pour être une alliée.»

«Le stress de la pandémie sans tenir compte du racisme est en grande partie une question de logistique pour moi (aller porter l'épicerie, etc.), ce que je peux faire parce que je suis chanceuse de travailler chez moi sans perte de salaire. Cependant, le racisme alimenté par la pandémie est beaucoup plus éprouvant sur le plan émotionnel. La première personne dans ma vie que la COVID a affectée était une préposée aux bénéficiaires (PAB) philippine (l'employeur NE l'a PAS protégée, la COVID s'est propagée dans sa famille et son conjoint en est mort). Pourquoi elle a été touchée et pas moi a tout à voir avec la race, la classe, les privilèges, ça me fend le cœur, je n'en reviens pas. Puis, de constater qu'on n'en tire aucune leçon, que la vie de ces mêmes personnes est mise en danger, c'est vraiment démoralisant.»

«Les événements mentionnés ci-dessus m'ont grandement affectée en tant que femme racisée dans un milieu constitué en grande partie de Blancs. Je pense à la justice raciale au travail et au manque de représentation qui font qu'il me semble de plus en plus difficile de remplir mes fonctions parce que je travaille dans un lieu où il existe de nombreux problèmes systémiques. Du même coup, les événements m'ont incitée à m'intéresser davantage au syndicat et à y jouer un plus grand rôle afin de tenter d'apporter des changements. Je crois sincèrement que les événements liés à la justice raciale ou sociale ont eu des répercussions sur ma santé mentale parce que, même si de nombreuses personnes luttent pour des changements, je me sens toujours

impuissante et ne sais pas trop comment, à titre individuel, introduire des changements, en particulier dans mon lieu de travail.»

«J'étais contente que cette situation ait retenu l'attention, ce qui aurait dû se produire il y a longtemps, mais de ce fait, je me suis inquiétée davantage pour la sécurité de mon partenaire (qui est Noir) et des enfants que j'aurai et qui seront de race mixte. Parfois, j'avais tout simplement l'impression que le monde entier était totalement et irréversiblement pourri.»

«Ces événements m'ont fait beaucoup réfléchir au privilège dont je bénéficie. J'ai entrepris de lire davantage, d'accroître mes activités militantes et de m'intéresser davantage à la lutte contre le racisme, tout en comprenant le privilège blanc. J'accorde la priorité aux activités et ateliers virtuels sur la lutte contre le racisme.»

«Pour moi, il est difficile émotionnellement de voir mon employeur diffuser des déclarations d'engagement, mais ne prendre aucune mesure ni apporter aucun changement. Cette hypocrisie m'épuise.»

Recommandations :

Le Comité national de la condition féminine du Syndicat des Métallos croit qu'il s'agissait du premier sondage où le syndicat demandait aux membres une question de fond sur les enjeux de la race et de la justice raciale. De plus, nous reconnaissons que les effets de la pandémie ont été beaucoup plus sévères pour les travailleuses et travailleurs racisés, qui ont tendance à œuvrer davantage dans le domaine des soins.

Nous recommandons que le Syndicat des Métallos réagisse par des recherches, l'action politique et la négociation collective, en :

- Effectuant de manière régulière d'autres recherches sur l'intersection entre les questions liées à la race et celles liées au travail.
- Affectant des ressources au soutien à la négociation et en renforçant le pouvoir du syndicat dans les secteurs non traditionnels des Métallos.
- S'engageant dans des campagnes visant à mettre fin à l'arbitrage obligatoire dans le secteur des soins de santé afin de permettre la réalisation de meilleurs gains dans ce secteur à prédominance féminine.
- Exerçant des pressions en vue de changements structurels et législatifs dans le secteur des soins de longue durée et pour l'élection (ou la réélection) des responsables politiques qui s'engagent à effectuer des réformes.
- S'exprimant plus ouvertement sur les questions de justice raciale et en obtenant le soutien de responsables politiques reconnus pour leurs actions contre le racisme.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par l'éducation, en :

- Élargissant et en promouvant l'éducation des membres et du personnel en matière de lutte contre le racisme.

Nous recommandons également que le Syndicat des Métallos réagisse par la négociation collective, en :

- Préparant et diffusant dans chaque district des modèles de clauses sur le congé de deuil qui :
 - Définissent les membres de la famille «immédiate» comme les définissent eux-mêmes les travailleuses et travailleurs;
 - N'exigent plus que les jours de congé soient pris consécutivement et que le dernier jour soit celui des funérailles, étant donné que cela ne répond pas à toutes les traditions religieuses.
 - N'exigent plus que le congé soit conditionnel à la présence aux funérailles, étant donné que de nombreux membres (en particulier les Néo-Canadiens) ont des familles à l'étranger et qu'ils n'ont pas les moyens ni le temps de voyager, mais qu'ils doivent néanmoins faire leur deuil.

Annexe 1 : Sommaire des recommandations

Section 2 :

Recommandations générales :

- Exprimer nos préoccupations, dans des discours et les publications du Syndicat des Métallos, au sujet de la perte par les unités et les sections locales de la contribution des parents et des proches aidants (principalement des femmes) en raison de la charge de travail qu'a ajoutée la pandémie afin de renforcer le rôle des femmes dans notre syndicat et d'encourager un plus grand nombre d'entre elles à briguer des postes de premier plan.

Recommandations relatives à la négociation collective :

- Négocier des modalités de travail variables afin que les parents puissent adapter leurs heures de travail de façon à pouvoir répondre aux besoins de leurs familles.
- Élaborer des directives ou politiques de négociation sur des questions comme un nombre minimum de congés payés et leur utilisation pour les soins familiaux et les urgences familiales; remédier à la perte d'ancienneté, de pensions et d'admissibilité aux avantages sociaux que subissent les femmes en raison d'absences du travail ou du report de leur retour au travail dus à la pandémie.
- Évaluer toutes les revendications (de la section locale et de l'employeur) afin de déterminer si elles ont une incidence négative sur les travailleuses en tant que groupe.

Recommandations relatives à l'éducation :

- Inclure du contenu dans les cours *Les principaux dirigeants et responsables syndicaux à l'œuvre* sur la planification d'activités afin que les heures de début et de fin permettent aux femmes et à tous les parents/proches aidants de participer, et sur la façon dont les activités virtuelles et hybrides peuvent éliminer les obstacles à la participation des membres.

Recommandations relatives aux structures et politiques internes :

- Planifier les activités syndicales de façon à ce que les heures de début et de fin permettent aux femmes et à tous les parents/proches aidants d'y participer.
- Permettre aux membres de prendre part aux activités syndicales virtuelles et en personne.
- Incorporer à l'ordre du jour du Congrès national d'orientation de 2023 une séance plénière sur la sécurité/l'indépendance économique des femmes, que le Comité national animerait.

- Diffuser les résolutions à soumettre au congrès international et au congrès national d'orientation sur :
 - le nombre minimum de congés payés et leur utilisation pour les soins familiaux et les urgences familiales;
 - la nécessité de remédier à la perte d'ancienneté, de pensions et d'admissibilité aux avantages sociaux que subissent les femmes en raison d'absences du travail ou du report de leur retour au travail dus à la pandémie;
 - l'équité salariale;
 - le renforcement du respect à l'égard des carrières de femmes et de leur sécurité/indépendance économique.

Section 3 :

Recommandation générale :

Intégrer la question de la responsabilité disproportionnée du travail non rémunéré qu'assument les femmes à un plus grand nombre de discussions syndicales, notamment celles sur les priorités en matière de négociation collective.

Recommandations stratégiques :

- Affecter des ressources pour appuyer la négociation et accroître le pouvoir du syndicat dans les secteurs non traditionnels des Métallos.
- Recourir à des campagnes visant à mettre fin à l'arbitrage obligatoire dans le secteur des soins de santé afin de pouvoir réaliser de meilleurs gains pour ce secteur à prédominance féminine.

Recommandations relatives à l'éducation :

- Continuer d'inclure le contenu du module *Négocier l'égalité* dans notre cours principal *Négocier pour gagner*.
- Offrir le module *Négocier l'égalité* en tant qu'atelier à des conférences.
- Adapter le module *Négocier l'égalité* pour les cours s'adressant aux représentantes et représentants syndicaux afin de les aider à voir leur travail sous l'angle de la pleine égalité.
- Ajouter le module *Négocier l'égalité* aux cours *Les principaux dirigeants et responsables syndicaux à l'œuvre*, en particulier en ce qui a trait à la planification d'activités syndicales de façon à répondre aux besoins de la vie familiale, y compris la vie familiale sans enfant.

Recommandation relative aux structures et politiques internes :

- Par l'entremise de nos propres structures et politiques internes, prendre toutes les mesures possibles pour s'assurer que la vie syndicale tienne compte de la vie familiale, en particulier parce qu'il pourrait s'agir d'un moyen de contrer ce qui semble être de l'apathie de la part des membres.

Section 4 :

Recommandations relatives aux structures et politiques internes :

- S'engager dans une campagne rigoureuse afin d'encourager les femmes à poser leur candidature à des postes électifs à tous les échelons du syndicat.
- Prendre toutes les mesures possibles pour intégrer la vie familiale au cœur de notre perception de l'engagement syndical afin d'accroître la participation et d'affaiblir l'apathie (qui pourrait avoir trait à l'inaccessibilité des activités syndicales).
- Encourager les sections locales à incorporer la couverture des frais de garde d'enfants/garde familiale dans leurs règlements, notamment en diffusant des exemples courants de règlements de sections locales afin que d'autres puissent s'en inspirer, et de l'information à grande échelle sur le programme de remboursement des frais de garde familiale du FEFC.
- Encourager les sections locales à permettre aux membres d'assister à certaines ou à l'ensemble des réunions des membres par Zoom.

Recommandations relatives à la recherche et à la gestion des données :

- Recueillir des informations sur la démographie des dirigeantes et dirigeants et des membres des sections locales au Canada sur une base annuelle et continue, et les analyser.
- Demander des enquêtes par sondages professionnels auprès des membres afin de connaître plus à fond les opinions des membres sur diverses questions.

Section 5 :

Recommandations générales :

- Prendre des mesures concertées à tous les échelons de notre organisation en vue d'assurer une meilleure santé mentale.

Recommandations relatives à la négociation et à l'établissement de liens communautaires :

- Préparer et diffuser dans chaque district des modèles de dispositions contractuelles sur l'accès à des congés de maladie payés et à des prestations d'invalidité de courte durée et le droit de se déconnecter (électroniquement) du travail, et prendre d'autres mesures permettant de rehausser la souplesse dans le lieu de travail, et non pas la souplesse des travailleuses et travailleurs.

Recommandations relatives à l'action politique :

- Demander la bonification du financement aux groupes communautaires œuvrant pour la santé mentale; une meilleure législation sur les augmentations des loyers, les expulsions et les questions générales de justice en matière de logement; mettre fin à la précarité financière par l'élargissement de l'admissibilité aux prestations d'assurance emploi, établir un revenu vital de base garanti et adopter un plan national d'action contre la violence faite aux femmes.

Recommandations relatives à l'éducation :

- Offrir plus souvent l'atelier *Des moyens pratiques pour les sections locales de protéger la bonne santé mentale de leurs membres*, ainsi qu'à la Conférence nationale sur la condition féminine de 2022.
- Intégrer l'outil éducatif au site Web et le promouvoir sur les médias sociaux.
- Promouvoir la participation au cours de plusieurs jours du syndicat sur la santé mentale.
- Encourager les sections locales à former des intervenantes auprès des femmes/en matière d'équité, des déléguées sociales ou des intervenantes syndicales et communautaires.

Recommandations relatives aux structures et aux politiques internes :

- Créer une page Web qui comprendra une liste complète des ressources communautaires liées au bien-être mental, et en établir le lien avec le travail des délégués.

Section 6 :

Recommandations relatives à la recherche, à l'action politique et à la négociation collective :

- Effectuer de manière régulière d'autres recherches sur l'intersection entre les questions liées à la race et celles liées au travail.
- Affecter des ressources au soutien à la négociation et renforcer le pouvoir du syndicat dans les secteurs non traditionnels des Métallos.

- S'engager dans des campagnes visant à mettre fin à l'arbitrage obligatoire dans le secteur des soins de santé afin de permettre la réalisation de meilleurs gains dans ce secteur à prédominance féminine.
- Exercer des pressions en vue de changements structurels et législatifs dans le secteur des soins de longue durée et pour l'élection (ou la réélection) des responsables politiques qui s'engagent à effectuer des réformes.
- S'exprimer plus ouvertement sur les questions de justice raciale et obtenir le soutien de responsables politiques reconnus pour leurs actions contre le racisme.

Recommandations relatives à l'éducation :

- Élargir et promouvoir l'éducation des membres et du personnel en matière de lutte contre le racisme.

Recommandations relatives à la négociation collective :

- Préparer et diffuser dans chaque district des modèles de clauses qui :
 - Définissent les membres de la famille «immédiate» comme les définissent eux-mêmes les travailleuses et travailleurs;
 - N'exigent plus que les jours de congé soient pris consécutivement et que le dernier jour soit celui des funérailles, étant donné que cela ne répond pas à toutes les traditions religieuses.
 - N'exigent plus que le congé soit conditionnel à la présence aux funérailles, étant donné que de nombreux membres (en particulier les Néo-Canadiens) ont des familles à l'étranger et qu'ils n'ont pas les moyens ni le temps de voyager, mais qu'ils doivent néanmoins faire leur deuil.

Annexe 2 : Participation au sondage

Quatre cent soixante-cinq (465) Métallos ont répondu au sondage. En juillet 2021, au total, le syndicat comptait 154 804 membres au Canada. Nous avons recueilli les informations (anonymes) suivantes au sujet de ceux qui y ont participé :

1. Province de résidence
2. Industrie
3. Genre
4. Race
5. Âge
6. Situation de famille
7. Situation parentale
8. Orientation sexuelle
9. S'ils avaient un handicap

Province de résidence

Province/Territoire	Nbre de répondants	% de répondants	Nbre estimé de syndiqués (en 2021)	% estimé de syndiqués (en 2021)
Terre-Neuve-et-Labrador	1	0%	3 300	2%
Nouvelle-Écosse	1	0%	640	0%
Î.-P.-É.	0	0%	29	0%
Nouveau-Brunswick	1	0%	679	0%
Québec	31	7%	49 518	32%
Ontario	297	64%	64 906	42%
Manitoba	9	2%	5 649	4%
Saskatchewan	15	3%	4 463	3%
Alberta	34	7%	5 605	4%
Colombie-Britannique	74	16%	19 513	13%
Yukon	0	0%	33	0%

Territoires du Nord-Ouest	0	0%	496	0%
Nunavut	2	0%	0	0%

Dans l'ensemble, le sondage rend bien compte de l'endroit où les Métallos vivent et travaillent. Le plus important écart réside dans le faible taux de réponses de la part des membres du Québec. Presque 32% des Métallos vivent au Québec, mais moins de 7% des répondants au sondage y vivent. L'Ontario est surreprésentée, quasiment 66% des répondants au sondage y résidant, alors que cette province compte 42% des membres canadiens du syndicat.

Remarque : Deux personnes qui ont répondu au sondage nous ont dit qu'elles vivaient au Nunavut, mais nous n'y avons pas de membres. Elles étaient peut-être retournées chez elles après avoir été mises à pied, ou bien il se peut qu'elles voyagent régulièrement d'une province ou d'un territoire à un autre pour le travail.

Dans quelle industrie travaillez-vous?

Dans le sondage, les répondants pouvaient sélectionner un grand nombre d'industries ou le champ «Autre», où ils pouvaient indiquer celle dans laquelle ils travaillent. Le vaste secteur de «l'éducation» a été de loin le plus souvent sélectionné, soit par plus de 41% des répondants. Un important groupe travaillait également dans le secteur des télécommunications (23%).

Industrie	Nbre de répondants	% de répondants
Mines	14	3%
Foresterie	7	2%
Télécommunications	105	23%
Éducation	191	41%
Sécurité	7	2%
Soins de santé	31	7%
Transport	8	2%
Fabrication	44	9%
Hébergement/Restauration	8	2%
Finances	8	2%
Domaine syndical	33	7%
Autre*	9	2%

* «Autres» industries mentionnées : services sociaux; sécurité alimentaire; nucléaire; secteur public; immobilier; loisirs; commerce de détail. Trois répondants ou moins faisaient partie de chacune de ces industries.

La répartition des répondants au sondage par industrie ne rend pas vraiment compte de notre effectif dans chacune. Par exemple, 41% des Métallos qui ont répondu au sondage travaillent dans le secteur de l'éducation. Cependant, dans l'ensemble de notre effectif, un peu plus de 7% seulement de nos membres travaillent dans ce secteur. En outre, dans le sondage, certains secteurs sont sous-représentés. Par exemple, un peu moins de 9,5% des membres qui ont rempli le sondage travaillent dans le secteur de la fabrication, alors que plus de 38% des syndiqués y travaillent.

Genre, race, âge, orientation sexuelle, handicap

Dans le sondage, on demandait aux répondants d'indiquer leur genre, s'ils s'identifiaient comme personnes racisées ou autochtones, leur âge (leur année de naissance), leur orientation sexuelle, leur situation familiale et leur handicap (le cas échéant). Comme pour toutes les réponses aux questions, celles-ci étaient anonymes.

Le fait d'examiner les répercussions de la COVID-19 (ou en fait de nombreux problèmes) du point de vue de l'équité nous permet de déterminer comment les mêmes circonstances ou politiques influent sur nos membres de diverses façons.

Voici la répartition des répondants au sondage :

Genre	% de répondants
Femmes	66%
Hommes	29%
Non binaires/troisième genre	10%
Bispirituelles	0%
Préfèrent ne rien dire	3%

Vous identifiez-vous comme personne transgenre?	% de répondants
Oui	1%
Non	96%
Préfère ne rien dire	2%

Vous identifiez-vous comme travailleur(se) racisé(e)?	% de répondants
Oui	17%
Non	83%

Vous identifiez-vous comme travailleur(se) autochtone?	% de répondants
---	------------------------

Oui	3%
Non	97%

Vous identifiez-vous comme travailleur(se) LGBTQ2SIA+?	% de répondants
Oui	9%
Non	91%

Vous identifiez-vous comme travailleur(se) handicapé(e)?	% de répondants
Oui	8%
Non	92%

Année de naissance?	% de répondants
Avant 1960	7%
1960-1969	23%
1970-1979	31%
1980-1989	30%
1990-1999	9%
2000 et après	0%

Annexe 3 : Sondage

Section 1 : Travail rémunéré

A) Endroit où vous travaillez :

1. Dans quelle province travaillez-vous?
2. Dans quelle industrie travaillez-vous?

Fabrication

Mines

Télécommunications

Éducation

Sécurité

Soins de santé

Transport

Foresterie

Autre : veuillez préciser

B) Le travail rémunéré et la pandémie

1. Avez-vous été mis(e) à pied durant la pandémie?
Oui
Non [passez à la question 3]
2. Si oui, vous a-t-on rappelé(e) au travail?
Oui
Non
3. Vos heures de travail normales ont-elles changé durant la pandémie?
Plus d'heures
Moins d'heures
Aucun changement
4. Vous considère-t-on comme travailleuse ou travailleur essentiel? (REMARQUE : une travailleuse ou un travailleur essentiel est une personne dont le lieu de travail a été obligé par la loi de demeurer ouvert pendant la pandémie)
Oui
Non
5. Avez-vous travaillé de la maison à un moment donné durant la pandémie?

Oui

Non

6. Travaillez-vous présentement de la maison?

Oui

Non

Je travaille en partie de la maison et en partie du bureau/lieu de travail

Section 2 : Le foyer et les enfants

1. Quelle est votre situation de famille actuelle?

Célibataire/depuis toujours

Marié(e)/conjoint(e) de fait

Relation à long terme, mais n'habitons pas ensemble

Séparé(e)/divorcé(e)

Veuve/veuf

2. A) En vous incluant, combien de personnes vivent sous votre toit?

Si une seule personne, veuillez passer à la Section 3

B) Si plus d'une personne, veuillez cocher la case qui décrit le mieux les personnes qui vivent avec vous :

Je vis avec ma (mon) partenaire seulement

Je vis avec ma (mon) partenaire et un (des) enfant(s)

Je vis avec mon (mes) enfant(s) seulement

Je vis avec des membres de ma famille de multiples générations

Je vis avec d'autres membres de ma famille qui ne sont pas de multiples générations (p. ex., sœurs et frères)

Je vis avec des colocataires/amis

3. Avez-vous des enfants de 17 ans ou moins qui vivent avec vous?

Non [passez à la Section 3]

Oui

Avec combien [veuillez préciser]

Quel âge ont-ils? [indiquez le nombre pour chaque âge]

0-2

3-5

6-12

13-17

4. Les enfants vivent-ils avec vous à plein temps? (p. ex., vous avez un accord de garde partagée; vos enfants fréquentent un établissement postsecondaire et vivent à la maison une partie de l'année)

Oui, tous les enfants vivent avec moi à plein temps

Oui, certains de mes enfants vivent avec moi à plein temps

Non, aucun de mes enfants ne vit avec moi à plein temps

5. Avant la pandémie, vos enfants fréquentaient-ils l'école primaire ou l'école secondaire?

Oui

Non

6. Vos enfants se rendent-ils à l'école en personne actuellement?

Oui

Non

Ils suivent leurs cours en ligne

Ils suivent leurs cours à domicile/en petit groupe (avec d'autres familles)

Ils vont à l'école à temps partiel et suivent aussi des cours en ligne

7. Avant la pandémie, vos enfants allaient-ils à la garderie ou une personne autre que vous en prenait-elle soin pendant que vous exécutiez un travail rémunéré?

Oui :

Centre de la petite enfance (garderie)

Gardien(ne) ou nourrice

Membre de la famille

Autre

Non

8. Avez-vous eu continuellement accès à des services de garde d'enfants pendant la pandémie?

Oui

Non

9. À l'heure actuelle, pendant que vous travaillez, vos enfants vont-ils à la garderie ou une personne autre que vous en prend-elle soin?

Oui

Centre de la petite enfance

Gardien(ne) ou nourrice

Membre de la famille

Autre

Non

10. Sinon, laquelle de ces raisons décrit le mieux pourquoi vous n'avez pas recours à des services de garde d'enfants?

Préoccupations liées à la santé

Ne peux plus payer des frais de garderie

Des membres de ma famille ou des amis peuvent maintenant m'aider

Je peux prendre soin de mes enfants

Le centre de la petite enfance/la garderie a fermé/mon enfant n'y a plus

de place

Autre : veuillez préciser

11. Comment organisez-vous présentement la garde de votre (vos) enfant(s) à la maison? (soit à plein temps, soit quand un ou plusieurs d'entre eux ne vont pas à l'école ou à la garderie)

Je prends soin de l'enfant ou des enfants à plein temps

Ma (mon) partenaire prend soin de l'enfant ou des enfants à plein temps.

Ma (mon) partenaire et moi partageons la tâche de prendre soin de l'enfant ou des enfants pendant qu'elle/il travaille et vice-versa).

Je prends soin de l'enfant ou des enfants et je travaille en même temps

Je travaille pendant que l'enfant ou les enfants dorment

Les frères et sœurs plus âgés prennent soin des plus jeunes

Une autre personne prend soin des enfants pendant que je travaille.

L'enfant ou les enfants prennent soin d'eux-mêmes pendant que je travaille

Autre : veuillez préciser

12. Êtes-vous responsable de prendre soin d'autres personnes qui vivent avec vous dans votre maison? (p. ex., un parent ou un grand-parent, un enfant adulte à charge)

Oui

Non

Section 3 : Travail non rémunéré et loisirs

Veuillez indiquer si vous passez plus, moins ou autant de temps aux activités suivantes **qu'avant la pandémie (les six mois entre septembre 2019 et février 2020)** :

A) Temps consacré aux tâches ménagères :

1. Emploi et activités connexes (**veuillez répondre par beaucoup plus/un peu plus/à peu près autant/un peu moins/beaucoup moins**)
 - a. À votre travail normal
 - b. À un deuxième travail à temps partiel
 - c. À la recherche d'un nouvel emploi
 - d. Aux déplacements
 - e. À suivre des cours liés à votre emploi
2. Travail ménager pour les membres du ménage et de la famille [**veuillez répondre par beaucoup plus/un peu plus/à peu près autant/un peu moins/beaucoup moins**]
 - a. Cuisine et préparation des repas
 - b. Entretien ménager
 - c. Réparations et entretien de la maison
 - d. Lessive et repassage
 - e. Gestion du ménage (paiement des comptes, établissement du budget, planification et organisation des tâches)
 - f. Soins des animaux
 - g. Épicerie et magasinage pour l'achat de fournitures
3. Services et soins pour les membres du ménage et de la famille [**veuillez répondre par beaucoup plus/un peu plus/à peu près autant /un peu moins/beaucoup moins**]
 - a. Garde d'enfants (aider vos enfants à effectuer les tâches quotidiennes)
 - b. Enseignement aux enfants
 - c. Soins aux adultes à charge (aide avec les tâches quotidiennes)
 - d. Transport des membres de la famille (y compris les enfants) à des rendez-vous
4. Bénévolat, socialisation et participation à la vie communautaire [**veuillez répondre par beaucoup plus/un peu plus/à peu près autant /un peu moins/beaucoup moins**]

- a. Travail syndical [comme assister à des réunions, agir à titre de délégué(e) syndical(e), de président(e) de section locale ou de représentant(e) en santé-sécurité]
 - b. Bénévolat communautaire ou travail caritatif
 - c. Bénévolat auprès d'autres ménages [comme faire l'épicerie ou garder les enfants d'un(e) ami(e) ou d'un(e) voisin(e)]
 - d. Activités sociales avec des amis et des membres de la famille
 - e. Participation à des activités communautaires ou culturelles
 - f. Participation au travail syndical
 - g. Participation à des activités religieuses
5. Culture, loisirs, médias de masse, sports **[veuillez répondre par beaucoup plus/un peu plus/à peu près autant/un peu moins/beaucoup moins]**
- a. Participation à des sports
 - b. Participation à des événements sportifs
 - c. Participation à des loisirs
 - d. Télé, internet, radio, lecture comme activité de loisir
 - e. Relaxation/réflexion
 - f. Soins personnels (hygiène personnelle et recevoir des services personnels fournis par d'autres, comme une coupe de cheveux)
 - g. Sommeil

B) Comment répartissez-vous les tâches ménagères :

Si vous n'habitez pas avec un(e) conjoint(e) ni un(e) partenaire, veuillez passer à la section suivante

1. Veuillez décrire comment vous avez réparti les tâches suivantes entre votre partenaire ou conjoint(e) et vous-même avant la pandémie
- a. Cuisiner**
 - ma (mon) partenaire presque exclusivement
 - ma (mon) partenaire surtout
 - environ moitié-moitié
 - moi surtout
 - moi presque exclusivement
 - autre personne exclusivement
 - b. Faire l'épicerie**
 - ma (mon) partenaire presque exclusivement
 - ma (mon) partenaire surtout
 - environ moitié-moitié
 - moi surtout
 - moi presque exclusivement
 - autre personne exclusivement
 - c. Faire l'entretien ménager**
 - ma (mon) partenaire presque exclusivement

ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

d. Entretenir la cour

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

e. Faire la lessive

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

f. Faire les réparations dans la maison

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

g. Payer les factures

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

h. Aider les enfants à faire leurs devoirs

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

i. Jouer avec les enfants (loisirs)

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

j. S'occuper des autres besoins des enfants (soins personnels comme leur faire prendre leur bain, les mettre au lit, etc.)

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

2. Veuillez décrire comment vous avez réparti les tâches suivantes entre votre partenaire ou conjoint(e) et vous-même pendant la pandémie (de mars 2020 jusqu'à présent) :

a. Cuisiner

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

b. Faire l'épicerie

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

c. Faire l'entretien ménager

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

d. Entretenir la cour extérieure

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout

environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

e. Faire la lessive

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

f. Faire les réparations dans la maison

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

g. Payer les factures

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

h. Aider les enfants à faire leurs devoirs

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

i. Jouer avec les enfants (loisirs)

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

j. Répondre aux autres besoins des enfants (soins personnels comme leur faire prendre leur bain, les mettre au lit, etc.)

ma (mon) partenaire presque exclusivement
ma (mon) partenaire surtout
environ moitié-moitié
moi surtout
moi presque exclusivement
autre personne exclusivement

Section 4 : Santé mentale et relations sociales

1. Santé mentale

Comparativement aux niveaux avant la pandémie, considérez-vous les situations suivantes comme étant meilleures, pires ou presque les mêmes?

1. Votre niveau de stress
2. Votre santé mentale en général
3. Votre relation avec votre partenaire (s'il y a lieu)
4. Votre relation avec vos enfants (s'il y a lieu)

Ressentez-vous d'autres effets de la pandémie sur votre santé mentale que vous souhaiteriez décrire? (p. ex., sentiments d'isolement après la perte de contacts sociaux ou familiaux, etc.)

[question à réponse libre]

2. Participation à la vie de notre syndicat

Veillez cocher l'énoncé qui décrit le mieux les répercussions de la pandémie sur votre participation aux activités syndicales :

Je consacre plus de temps maintenant aux activités et autres fonctions syndicales (en ligne ou en personne)

Je consacre moins de temps maintenant aux activités et autres fonctions syndicales (en ligne ou en personne)

Je consacre plus de temps maintenant à mes responsabilités liées à un poste électif (au sein de l'exécutif, comme délégué(e) syndical(e), au comité des griefs, etc.).

J'ai dû abandonner un poste électif (au sein de l'exécutif, comme délégué(e) syndical(e), au comité des griefs, etc.)

Ma participation syndicale est demeurée la même

La pandémie a-t-elle influencé votre décision de vous présenter à un poste électif au sein de votre section locale?

Oui :

Je suis plus susceptible de me présenter

Je suis moins susceptible de me présenter

Non :

Je ne pensais pas me présenter

Je pensais me présenter et je le pense encore

Section 5 : Répercussions d'autres événements importants

[à l'intention des répondant(e)s qui se sont identifié(e)s comme personne racialisée ou autochtone]

Pendant la pandémie, des événements importants (comme l'assassinat de George Floyd, les décès de Regis Korchinski-Pacquet et de Joyce Echaquan, et les conflits impliquant la bande Wet'suwet'en, la bande des Six Nations de Grand River, et la Première Nation de Sipekne'katik) ont attiré l'attention sur la lutte pour la justice raciale.

1. Ces événements ont-ils eu des répercussions sur votre travail rémunéré?

Oui [option d'élaborer]

Non, aucune

2. Ces événements ont-ils eu des répercussions sur votre capacité à accepter du travail non rémunéré?

Oui [option d'élaborer]

Non, aucune

3. Ces événements ont-ils eu des répercussions sur votre capacité à participer à des activités syndicales?

Oui [option d'élaborer]

Non, aucune

4. Ces événements ont-ils eu des répercussions sur votre santé mentale?

Oui [option d'élaborer]

Non, aucune

Je préfère ne pas répondre

Section 6 : Finalement, quelques mots à votre sujet

1. Année de naissance :

2. De quel genre êtes-vous :

Femme

Homme

Non binaire/troisième genre

Je préfère ne pas répondre

Je préfère m'autodécrire :

3. Vous identifiez-vous comme personne transgenre?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

4. Vous identifiez-vous à l'une de ces personnes? (Cliquez toutes celles qui s'appliquent)

Travailleur(se) racisé(e)

Travailleur(se) autochtone

Travailleur(se) LGBTQ2SIA

Travailleur(se) handicapé(e)